Image not found or type unknown

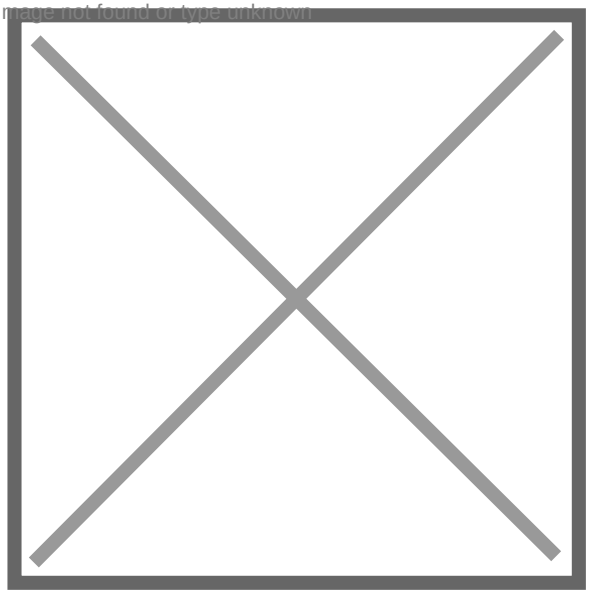

Refus d'admission au séjour

Par **sinou**, le **27/05/2008** à **03:24**

Bonjour,

J'étais étudiant en France en entrant avec un visa de courte durée. je me suis inscrit à l'université et quant j'ai fait ma demande de titre de séjour étudiant, j'ai reçu l'invitation de quitter le territoire (refus d'admission) et j'ai reformulé encore une fois ma demande, j'ai reçu un arrêté de reconduite à la frontière et malgré cette situation j'ai continué mes études en obtennat tous mes diplômes supérieurs et puis je suis rentré dans mon pays.

J'ai fait des démarches pour immigrer dans un autre pays et j'ai reçu l'acceptation mais dans la demande de visa, on me demande si j'ai reçu un refus de séjour dans un pays autre qui celui-ci, alors si je dis oui, je dois fournir des explications qui pourraient compromettre le sort de mon dossier et si je dis non, je risque d'être poursui demain pour fausse déclarartin.

je voudrais savoir,

1- si les refus que j'ai reçus en France ont un impact négatif sur ma demande de visa d'un autre pays ;
2- si les autorités consulaires ou préfectorales françaises peuvent communiquer ces refus à n'importe quel pays qui les demandei ;
2- si je ne déclare pas que j'ai reçu des refus en France, est-ce que cela constitue une infraction grave en cas de découverte.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Par **angie26**, le **01/06/2008** à **00:13**

bonjour Sinou,

quel courage tu as eu de continuer tes études malgré le document de reconduite à la frontière!
je ne peux pas te répondre précisément mais je connaîs 2 assos qui aident les immigrants,migrants:la Cimade http://www.cimade.org/ et la Gisti:http://www.gisti.org/index.php
appelles les,je pense qu'ils te donneront de bonnes infos.
j'espère que tout se passera comme tu le souhaites et que tu pourras bientôt immigrer dans ton futur nouveau pays.
bonne chance!

Par **sinou**, le **04/06/2008** à **18:23**

Merci pour votre réponse et vos orientations,

En effet, j'ai pris attaache avec l'association CIMADE que je remércie d'ailleurs infiniment. On m'a donné une réponse très convainquante au sujet de mes préoccupations.

Merci encore une fois à vous et à tous les membres de cet espace.

Par **angie26**, le **04/06/2008** à **22:06**

Bonsoir Sinou,

je suis contente pour toi.
est-ce que tu pourrais,si ça n'est pas trop indiscret ,me dire quelle a été la réponse aux 3 questions?
car mon copain a également eu un arrêté de reconduite à la frontière et on aimerait beaucoup immigrer dans un autre pays une fois sa régularisation établie.
merci et bonne continuation

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés